

# Infos migrations

Numéro 47 - janvier 2013

Etude

## Qui sont les personnes devenues françaises ?

En 2009, 2,8 millions de Français par acquisition (ou « naturalisés »), c'est-à-dire des personnes devenues françaises après leur naissance, vivent en France métropolitaine. Parmi eux, 2,2 millions sont des immigrés (c'est-à-dire nés à l'étranger). L'ensemble des naturalisés forme une population plus féminine et plus âgée que les Français de naissance et les étrangers. De plus, ils ont des origines un peu différentes de celles des étrangers. Ils sont par exemple plus souvent originaires du Cambodge, du Laos et du Vietnam. Les Français par acquisition sont surreprésentés en Picardie, en Lorraine, en Midi-Pyrénées, en Languedoc-Roussillon et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Enfin, ils ont un taux d'emploi plus élevé que celui des étrangers.

### Les Français par acquisition, une population plus féminine et plus âgée

En 2009, près de 59 millions de Français et un peu moins de 4 millions d'étrangers vivent en France métropolitaine. Parmi les Français, il y a 95 % de Français de naissance et 5 % de Français par acquisition, c'est-à-dire des étrangers qui sont devenus Français après leur naissance. Ils se retrouvent ainsi à l'intersection de deux populations : les Français de naissance et les étrangers. En quoi leur sont-ils différents ? Cette question est d'autant plus prégnante que, si les flux de naturalisations sont régulièrement commentés [Croguennec, 2011], peu d'études s'intéressent aux personnes une fois qu'elles ont été naturalisées, tant du point de vue du travail que des conditions de vie. Une étude [Fougère et Safi, 2005/2006] a cependant démontré, entre autres choses, que les femmes sont plus souvent naturalisées que les hommes. De fait, les femmes sont surreprésentées parmi les Français par acquisition (53 % contre 49 % parmi les étrangers et 52 % parmi les Français de naissance).

Les Français par acquisition se différencient encore des Français de naissance et des étrangers par l'âge : ils sont plus âgés en moyenne (46,4 ans contre 39,5 ans pour les Français de naissance et 38,9 ans pour les étrangers). Et s'ils sont plus vieux, c'est d'abord parce qu'il y a peu de jeunes (mineurs) parmi les Français par acquisition (cf. graphique 1). Cela résulte des modes d'acquisition de la nationalité française.

### Les origines sont proches de celles des étrangers

En 2009, les étrangers vivant en France métropolitaine sont principalement originaires d'Afrique (cf. tableau). C'est également la principale origine des Français par acquisition : 42 % d'entre eux étaient également Africains à leur naissance. Mais, au sein des nationalités africaines, les étrangers sont un peu plus souvent originaires d'Afrique « subsaharienne » (cf. encadré) que les Français par acquisition (10 % contre 9 %). A contrario, les étrangers sont un peu moins souvent originaires du Maghreb que les Français par acquisition (29 % contre 30 %). Il en va de même pour l'Asie : globalement, les étrangers sont presque autant originaires d'Asie que les Français par acquisition (14 % contre 15 %), mais ils sont moins souvent originaires du Cambodge, du Laos et du Vietnam que les Français par acquisition (1 % contre 5 %).

Cette différence des origines entre les étrangers et les Français par acquisition tient en partie au fait qu'il faut du temps pour devenir Français : en moyenne, 17 ans par décret et 8 ans par mariage. Les Français par acquisition sont présents sur le territoire depuis plus longtemps que les étrangers : 29 % des Français par acquisition sont présents en France depuis au moins 30 ans ; c'est le cas de 20 % des étrangers (cf. graphique 2). Ainsi, la répartition des Français par acquisition reflète, au moins en partie, celle des étrangers d'hier. Ces derniers diffèrent des étrangers d'aujourd'hui, du fait de la diversification des nationalités dans les flux migratoires [Insee, 2012].

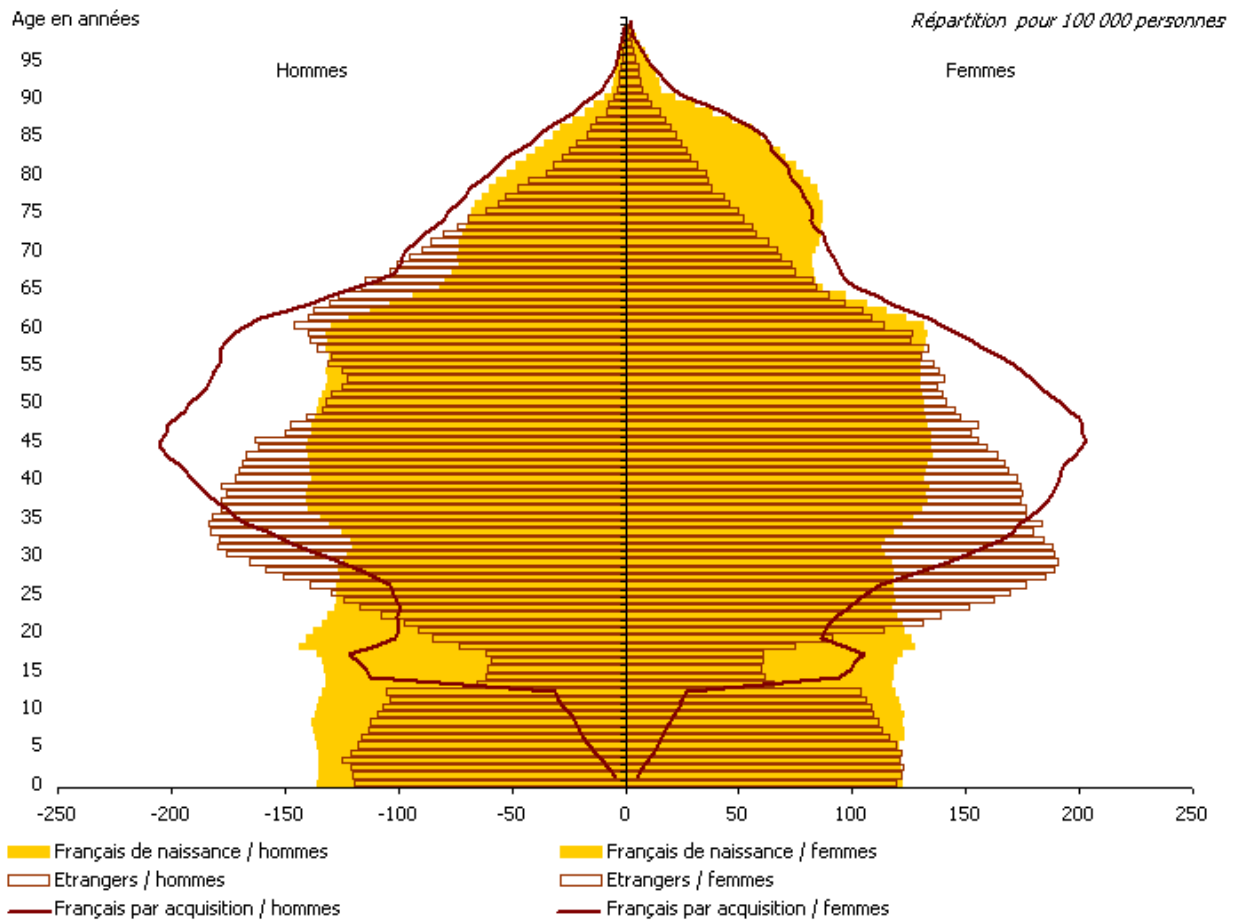
L'auteure :

Alice Mainguené

Chargée  
d'études  
à la division  
« Enquêtes et  
études  
statistiques »

au DSED

**Graphique 1 : Structures par âge selon la nationalité en 2009**



**Tableau : Origines des Français par acquisition et des étrangers en 2009**

En %	Français par acquisition (nationalité de naissance)			Etrangers (nationalité actuelle)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Nationalités d'Europe</b>	<b>37</b>	<b>44</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>41</b>	<b>40</b>
Espace économique européen (EEE)	33	39	37	36	36	36
<i>Espagnols</i>	7	8	8	3	4	4
<i>Italiens</i>	9	10	10	5	4	5
<i>Portugais</i>	10	10	10	14	13	13
<i>Autres nationalités de l'EEE</i>	8	11	10	13	16	14
Autres nationalités d'Europe	3	4	4	4	5	4
<b>Nationalités d'Afrique</b>	<b>45</b>	<b>39</b>	<b>42</b>	<b>44</b>	<b>40</b>	<b>42</b>
Maghreb	33	28	30	31	27	29
<i>Algériens</i>	13	12	12	14	12	13
<i>Marocains</i>	14	12	13	12	12	12
<i>Tunisiens</i>	6	4	5	5	3	4
Afrique « subsaharienne »	9	8	9	10	10	10
Autres nationalités d'Afrique	3	3	3	3	3	3
<b>Nationalités d'Asie</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>14</b>
Turcs	4	3	4	6	6	6
Cambodgiens, Laotiens, Vietna- miens	5	5	5	1	1	1
Autres nationalités d'Asie	6	5	6	6	8	7
<b>Nationalités d'Amérique</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
<b>Nationalités d'Océanie</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

ns : non significatif.

## Encadré : le découpage géographique

### Espace économique européen

Union européenne à 27 (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède), Islande, Liechtenstein, Norvège.

### Europe

Espace économique européen, Albanie, Andorre, Biélorussie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Macédoine, Moldavie, Monaco, Monténégro, Russie, Saint Marin, Serbie, Suisse, Ukraine, Vatican.

### Afrique « subsaharienne » (anciennement sous administration française)

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo Brazzaville, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée Conakry, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

### Afrique

Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), Afrique « subsaharienne », Angola, Afrique du Sud, Ascension, Botswana, Burundi, Cap-Vert, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Ile Maurice, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Sainte-Hélène, Sao-Tomé et Príncipe, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tristan-da-Cunha, Zambie, Zimbabwe.

Cette disparité de temps passé en France ne suffit pas à expliquer les différences d'origine entre les Français par acquisition et les étrangers. En effet, les étrangers sont plus ou moins prompts à demander et à obtenir la nationalité française selon leurs origines. Par exemple, les personnes originaires d'Asie du Sud-est sont plus souvent naturalisées que celles originaires du Portugal ou de Turquie [Fougère et Safi, 2005/2006 ; Insee, 2012 – fiche 1.9].

## Les Français par acquisition sont surreprésentés en Picardie, en Lorraine, en Midi-Pyrénées, en Languedoc-Roussillon et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Les Français par acquisition ne se répartissent pas uniformément sur le territoire. En effet, en 2009, ils sont très présents en Ile-de-France, en Alsace, en Rhône-Alpes, en Languedoc-Roussillon et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. C'est également le cas des étrangers, qui sont de potentiels futurs naturalisés. En comparant les deux populations, on constate que la part des Français par acquisition parmi leur « vivier » (2,8 millions de Français par acquisition et 3,7 millions d'étrangers) est élevée en Picardie, en Lorraine, en Midi-Pyrénées, en Languedoc-Roussillon et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (*cf. carte*). Cette surreprésentation des Français par acquisition parmi leur « vivier » est en partie due à des effets d'origine : en Picardie, 9 % des Français par acquisition sont des Polonais, alors que ces derniers ne représentent que 2 % des étrangers. De fait, les Polonais sont arrivés massivement en France il y a longtemps déjà (entre 1920 et 1950) ; ce sont donc en majorité des migrants âgés qui ont pu acquérir la nationalité française avec le temps.

## Un taux d'emploi plus élevé que celui des étrangers

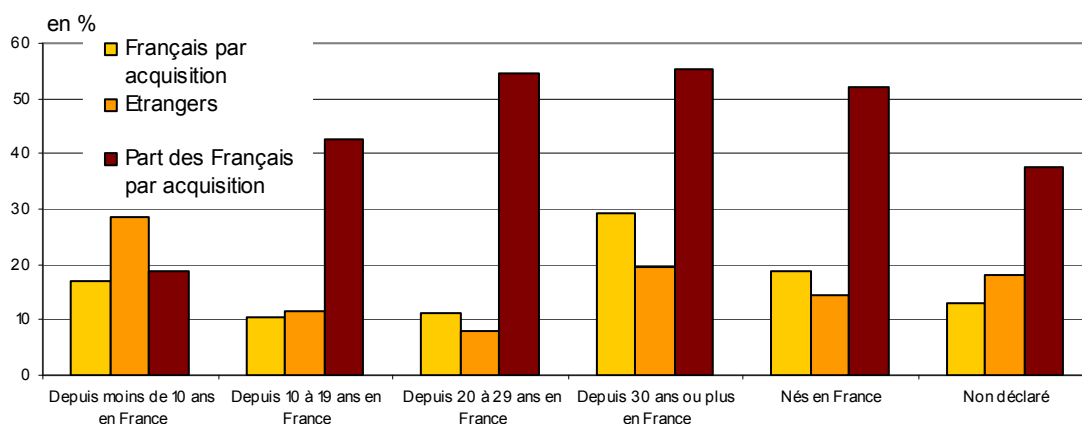
En 2009, en France métropolitaine, le taux d'activité (au sens du recensement) des Français par acquisition de 15 à 64 ans est de 74 %, soit 2 points de plus que les Français de naissance et 8 points de plus que les étrangers du même âge. En termes de taux d'emploi, les Français par acquisition (61 %) se situent entre les Français de naissance (65 %) et les étrangers (52 %). Cet écart avec les étrangers est d'autant plus marquant que les Français par acquisition sont une population plus féminine et pas plus diplômée en moyenne. En effet, 14 % des Français par acquisition de 15 ans ou plus sont diplômés du 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> cycle universitaire, contre 15 % des étrangers. On relèvera que cette part n'est que de 12 % parmi les Français de naissance. À l'opposé, une plus faible proportion (5 %) de Français par acquisition n'a jamais été à l'école (14 % pour les étrangers).

En termes de catégories socioprofessionnelles, les Français par acquisition sont au croisement des catégories des étrangers et des Français de naissance. Par exemple, la part des cadres parmi les Français par acquisition de 15 ans ou plus en emploi (13 %) est plus élevée que celle des étrangers (12 %), mais plus faible que celle des Français de naissance (15 %). La seule exception dans cette situation intermédiaire correspond aux employés. En effet, près d'un Français par acquisition sur trois est employé, alors que c'est le cas de 27 % des étrangers et de 29 % des Français de naissance. Cette part élevée d'employés est en partie liée à la plus grande part des femmes parmi les naturalisés.

D'après [Fougère et Safi, 2005/2006], ces différences entre les Français de naissance et les étrangers peuvent s'expliquer par un double effet. D'une part, une bonne insertion professionnelle facilite l'acquisition de la nationalité française. Par exemple, il est plus facile d'être naturalisé quand on est cadre, en profession intermédiaire ou employé que quand on est ouvrier ou inactif. D'autre part, « l'acquisition de la nationalité française a un impact positif sur l'accès à l'emploi des immigrés ».

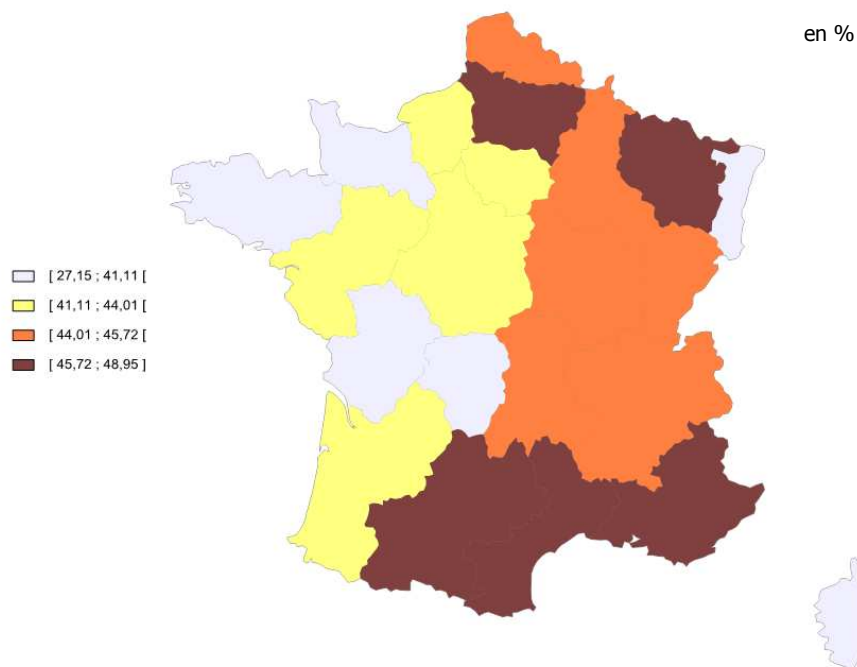
Toutes les données de cette étude ont pour source le recensement de la population 2009 de l'Insee (exploitation complémentaire). Elles ont pour champ la France métropolitaine.

**Graphique 2 : Ancienneté de l'arrivée en France des Français par acquisition et des étrangers en 2009**



Lecture : parmi les personnes nées en France (hors Français de naissance), il y a plus de 50 % de Français par acquisition.

**Carte : Part des Français par acquisition parmi leur « vivier » en 2009**



## Pour en savoir plus

Croguennec Yannick, « Les acquisitions de la nationalité française en 2010 », *Infos migrations* n° 25, septembre 2011.

Enel Françoise et Cazave Cyrille, « L'acquisition de la nationalité française dans le parcours d'intégration », *Infos migrations* n° 9, mai 2009.

Fougère Denis et Safi Mirna, « L'acquisition de la nationalité française : quels effets sur l'accès à l'emploi des immigrés ? », *Insee Références* France, portrait social, édition 2005/2006.

Régnard Corinne, « L'intégration 'à la française' : plus de 130 000 nouveaux Français chaque année », *Infos migrations* n° 16, août 2010.

Insee, *Insee Références* Immigrés et descendants d'immigrés en France, édition 2012.

Ministère de l'intérieur,  
Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration  
Place Beauvau  
75800 Paris cedex 08  
<http://www.interieur.gouv.fr/Le-secretariat-general-a-l-immigration-et-a-l-integration-SGII>

**Directeur de publication : Jean-Patrick Bernard**

**Rédacteur en chef : Gérard Bouvier**

**Maquette : Evelyne Coirier**

**Infos migrations**

n° 47 - janvier 2013

**Qui sont les personnes  
devenues françaises ?**